



Compte-rendu CAP exceptionnelle des Adjoints Administratifs Séance du 15 septembre 2015

Une CAP exceptionnelle à eu lieu ce 15 septembre 2015 à la demande de vos représentants du personnel.

En effet, il est de notre devoir de veiller à l'égalité de traitement des dossiers et de nous opposer aux interrogations par message électronique, qui ne nous laisse aucune possibilité d'accéder au dossier et de vérifier que la procédure n' a pas été truquée.

Vos représentants CGT- élus en commission de réforme par la CAP demande à l'administration un point sur le nombre de mises à la retraite d'office pour inaptitude physique sans possibilité de reclassement. à tout emploi et à toutes fonctions. En effet, pour certains cas il semble que les comités médicaux et les commissions de réforme soient devenus le moyen de faire baisser les effectifs dans notre ministère.

Pour la CGT ceci n'est ni plus ni moins que des licenciements déguisés et abusifs.

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter vos représentants (Sylvie Lagarde CGT- Culture) si vous êtes concerné par ce sujet afin que nous puissions agir.

Nous avons interrogé l'administration sur le mode de recrutement des travailleurs en situation de handicap.

- Quelle procédure est mise en place ?
- Quel accompagnement ?

Ceci afin d'éviter à ces agents une sortie définitive du monde du travail

Il est une nouvelle fois demandé à l'administration qu'elles sont les réflexions menées pour anticiper les mobilités dues à la réforme de l'Etat dans les DRAC- STAP- MCC. Etc...

Mutations : Avis favorable émis pour les demandes de mouvements suivantes :

Nom - Prénom	Service d'origine	Affectation
GREGOIRE Laurence	CHU P.P. Riquet de Toulouse	Musée du Louvre
BOURAHOUI Cherazed	Bureau de la Qualité Comptable	Ensa Paris La Villette
HARDY Olivier	Archives Nationales du Monde du Travail	Drac Nord Pas-de-Calais

La CGT rappelle que le devoir d'équité est fondamental dans le traitement des demandes des agents. Elle rappelle aussi à l'administration que c'est dans l'intérêt de tous que d'appliquer la

transparence sur les avis formulées à l'égard des candidatures.

En effet l'administration se permet de noter sur les dossiers : non retenu ce qui est pour vos représentants est un défaut d'équité.

Pour la prochaine CAP (10 novembre 2015) la CGT demande à l'administration d'avoir à l'avance les listes préférentielles des promotions, avancements ainsi qu'une liste complémentaire.

N'hésitez pas à contacter vos élus CGT-Culture

Principaux 2^e classe

Fiona Djendeb – DAC Guyane : fiona.djendeb@culture.gouv.fr

Elodie Naminzo – ENSA Bordeaux : elodie.naminzo@bordeaux.archi.fr tel :05 57 35 11 11

1^{ere} classe

Jocelyn Blonbou – ENSA Bordeaux : jocelyn.blondou@bordeaux.archi.fr:tel :05 57 35 11 17

Sylvie Lagarde – BPI (bibliothèque publique d'information): sylvie.lagarde@bpi.fr

tel :01 44 78 44 15

2^{eme} Classe

Emmanuelle PARENT – DRAC Poitou-charentes : emmanuelle.parent@culture.gouv.fr:

tel :05 46 41 80 34

Philippe Thebault – Musée du Louvre : philippe.thebault@louvre.fr:tel :01 40 20 53 94

Virginie Boulan - ENSA Bordeaux : virginie.boulan@bordeaux.archi.fr:tel :05 57 35 11 21

Franck Blavot – Direction générale du Patrimoine : franck.blavot@culture.gouv.fr